

Ministère chargé de  
l'environnement

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale  
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

**Cadre réservé à l'autorité environnementale**

Date de réception :

Dossier complet le :

N° d'enregistrement :

**1. Intitulé du projet**

Création d'un supermarché LIDL sur la commune de Charleville-Mézières + Aménagement d'une aire de stationnement composée de 117 places dont 111 perméables

**2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)**

**2.1 Personne physique**

Nom

Prénom

**2.2 Personne morale**

Dénomination ou raison sociale

SNC LIDL

Nom, prénom et qualité de la personne  
habilitée à représenter la personne morale

LETIEN Adeline - Responsable Immobilier

RCS / SIRET

3	4	3	2	6	2	6	2	2	1	8	9	2	7
---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---

Forme juridique

Société en Nom Collectif

**Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1**

**3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet**

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
41 a) - Aires de stationnement ouvertes au public de 50 unités et plus.	Réalisation d'une aire de stationnement de 117 emplacements, dont 111 perméables.

**4. Caractéristiques générales du projet**

**Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire**

**4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition**

Construction d'un bâtiment commercial sous enseigne LIDL d'une surface de plancher de 2 099 m<sup>2</sup> (emprise au sol de 2 319 m<sup>2</sup>).

Aménagement du foncier de 10 703 m<sup>2</sup> pour accueillir le bâtiment LIDL, son aire de stationnement, ses voies d'accès et ses espaces verts.

Réalisation d'une aire de stationnement de 117 places (sur 1 596 m<sup>2</sup> + Voirie sur 2 967,17 m<sup>2</sup>) dont 111 perméables, d'une zone livraison (sur 454,66 m<sup>2</sup> dont 103 m<sup>2</sup> de quai) et plantation de 35 arbres sur 3 366,17 m<sup>2</sup> d'espaces verts et places en Evergreen soit 31,45% de la surface totale du projet affectée aux espaces verts.

A noter que 94,87% des places seront perméable (pavés drainants)

#### 4.2 Objectifs du projet

Le projet participe à une densification stratégique souhaitée localement, à proximité de zones de logements, d'activités et d'équipements publics structurants. Il participe de ce fait à un aménagement du territoire réfléchi en concertation avec les collectivités. Les principaux autres objectifs :

- Construction d'un bâtiment accueillant l'enseigne LIDL, situé route de la Francheville à Charleville-Mézières.
- Proposer un bâtiment moderne en phase avec l'environnement du site, les attentes des consommateurs et conforme aux normes environnementales. Ex : Exigences de la RT 2012, toiture végétalisées, places de stationnement en pavés drainants...
- Aménagement total d'un foncier afin de valoriser cet espace d'activités et d'entrée de ville.
- Création de 117 places nécessaires au bon fonctionnement du magasin dont : 3 places PMR et 3 places famille, 2 places dédiées aux véhicules électriques, 10 places pré équipées.

Au total, 111 places seront perméables grâce à un revêtement en pavés drainants. Les 6 places restantes doivent demeurer perméables afin de faciliter les manoeuvres des PMR ou des familles avec poussette.

- Plantation de 35 arbres sur 3 366,17 m<sup>2</sup> d'espaces verts et places en Evergreen soit 31,45% de la surface totale du projet, afin de valoriser l'axe fréquenté qui dessert le terrain d'assiette du projet.

Implantation d'une toiture végétale sur 2 062 m<sup>2</sup> favorisant l'isolation du bâtiment et participant à la gestion des eaux pluviales.

#### 4.3 Décrivez sommairement le projet

##### 4.3.1 dans sa phase travaux

1 - Construction du magasin de vente à dominante alimentaire sur dallage terre-plein (durée prévue = 6 mois).

2 - Création d'une aire de stationnement de 117 places dont 111 seront perméables (par terrassement, couche de forme, compactage, pose couche d'accrochage et couche de roulement).

Le site sera largement végétalisé (31,45% de la surface du foncier) et bénéficiera de nombreux aménagements favorisant le développement durable et la qualité environnementale : Compacité du projet, dépassement des performances énergétiques RT2012, installation d'une toiture végétalisée renforçant l'isolation du magasin et participant à la bonne gestion des eaux pluviales, mise en place d'un système de gestion optimisé des eaux pluviales, utilisation de matériaux issus de l'éco-construction, systèmes de chauffage et d'éclairage économe en énergie, installations frigorifiques performantes, GTB...

##### 4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Ouverture prévue en janvier 2022 d'un supermarché à dominante alimentaire sous enseigne LIDL d'une surface de plancher de 2 099 m<sup>2</sup> et d'emprise au sol de 2 319 m<sup>2</sup>, pour une surface de vente de 990 m<sup>2</sup>.

Situé le long de la route de Francheville, axe d'entrée Sud de Charleville-Mézières, le magasin sera très facilement accessible via les aménagements existants et qui seront mis en place (dont entrée VL directe depuis le giratoire validée par le département).

L'entrée sortie depuis le boulevard Louis Aragon sera commune entre les VL et les PL, mais les cisaillements seront limités, les livraisons (1 par jour) s'effectuant en dehors des heures d'ouverture, ou en heure creuse de fréquentation.

Le stationnement correspondra aux attentes actuelles (places pour les PMR, les familles, pour la recharge des véhicules électriques et pour les 2 roues).

Le site sera relié aux transports collectifs via des trottoirs permettant l'accès aux arrêts proches (250 m) desservi par les lignes 2 et 8 du réseau de transport TAC.

Il sera aussi bien desservi par les modes doux, bénéficiant d'aménagements cyclables à proximité et de trottoirs et traversées sécurisées sur l'ensemble des axes de desserte, rendant l'accès au site depuis les habitations proches et le centre de Charleville aisé. Un parc à vélo sera mis en place (9,8 m<sup>2</sup> - 8 places).

Il utilisera des équipements limitant sa consommation énergétique.

Le magasin gèrera de manière optimale ses déchets. LIDL gère 100% de ses déchets en interne, tous les déchets recyclés ou non repartent avec le camion de livraison sur la plate forme logistique LIDL. Aucun déchets issus du magasin LIDL n'est donc géré par la collectivité (Agglomération Ardennes Métropole)

Une cuve de récupération des eaux de pluie sera installée pour l'arrosage des espaces verts et les toilettes.

Le supermarché sera ouvert de 8h30 à 20h00 du lundi au samedi et de 8h30 à 12h30 le dimanche.

Il permettra l'embauche de 25 personnes.

**4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?**

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Le projet est soumis à Permis de construire, valant permis de démolir et valant autorisation d'exploitation commerciale, portant sur un établissement recevant du public.

**4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées**

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
SURFACE TERRAIN	10 703 m <sup>2</sup>
EMPRISE AU SOL	2 319 m <sup>2</sup>
SURFACE PLANCHER	2 099 m <sup>2</sup>
SURFACE AIRES DE CIRCULATION ET DE STATIONNEMENT	4 563,17 m <sup>2</sup> (hors livraison 454,66 m <sup>2</sup> )
SURFACE ESPACES VERTS	3 366,17 m <sup>2</sup>
NOMBRE DE PLACES	117 places

**4.6 Localisation du projet**

Adresse et commune(s)  
d'implantation

Route de Francheville  
Boulevard Louis Aragon  
08 000 CHARLEVILLE-MEZIERES

Coordonnées géographiques<sup>1</sup> Long. 04° 72' 30" 81 Lat. 49° 73' 82" 1

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ : Long. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_" \_\_\_" Lat. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_" \_\_\_"

Point d'arrivée : Long. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_" \_\_\_" Lat. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_" \_\_\_"

Communes traversées :

**Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6**

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ? Oui  Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ? Oui  Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

<sup>1</sup> Pour l'outre-mer, voir notice explicative



## 5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Source Géoportail.fr
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Source Géoportail.fr
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Source Géoportail.fr
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Source Géoportail.fr
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Source Géoportail.fr
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Voir Etude Zone humide fournie en annexes qui ne relève aucune zone humide sur le terrain du projet

<p>Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ?</p> <p>Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>PPRN Inondation (PPRI Meuse Aval) Le terrain d'assiette du projet n'est pas couvert par ce PPRN.</p> <p>Approuvé le 28 octobre 1999.</p>
<p>Dans un site ou sur des sols pollués ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Source Géorisques.gouv.fr</p>
<p>Dans une zone de répartition des eaux ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Source carte des ZRE</p>
<p>Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Source Aires d'alimentation de captage</p>
<p>Dans un site inscrit ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Source Géoportail.fr</p>
<p><b>Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :</b></p>	<p>Oui</p>	<p>Non</p>	<p><b>Lequel et à quelle distance ?</b></p>
<p>D'un site Natura 2000 ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Source Géoportail.fr</p>
<p>D'un site classé ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Source Géoportail.fr</p>

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet se développe au sein d'une zone d'activités, sur un foncier inoccupé et inexploité, sans intérêt écologique identifié.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet n'est pas situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Projet dans une zone urbanisée existante, sur un foncier non occupé et non agricole. Il engendrera une imperméabilisation d'un site qui ne présente pas de sensibilité environnementale particulière. Il mettra en oeuvre des mesures compensatoires (espaces verts pleine terre, places perméables pour un total de 31,45%, toiture végétalisée pour 2 062 m <sup>2</sup> ).
<b>Risques</b>	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Source Géorisques.gouv.fr
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Projet non concerné par les zones d'aléa du PPRI.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Nuisances</b>	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet n'impactera que marginalement le trafic sur les axes limitrophes au site. Il est compatible avec le maintien d'un fonctionnement satisfaisant du réseau viaire, au niveau des axes et du giratoire.
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	Les principales sources de bruit concernent la circulation et les livraisons. Le projet n'aura qu'un impact très limité sur les émissions de bruits : nombre de livraison limité (1 par jour), augmentation faible du nombre de véhicules n'entraînant pas de nuisance particulière au regard de l'emplacement du site dans un environnement situé le long d'un axe fréquenté. De plus, les équipements mis en place seront dotés d'isolations acoustiques afin d'éviter la diffusion du bruit des différentes machines.



	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<p>Le traitement des déchets chez LIDL est très performant (politique zéro déchets) et n'engendre aucune nuisance olfactive.</p>
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<p>L'éclairage des bâtiments LIDL est conçu de manière à limiter les nuisances lumineuses. Le magasin et ses aménagements ne sont pas éclairés en permanence.</p> <p>L'éclairage extérieur du magasin (enseignes, candélabres et lampes extérieures) s'allume à 5h30 du matin, peu avant l'arrivée du personnel, et s'éteint automatiquement le soir peu après le départ du personnel à 22h.</p>
<b>Emissions</b>	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<p>Le type de toiture en monopente permettra de récupérer entre 80 et 95% des eaux pluviales de toiture.</p> <p>Les eaux de pluie seront dirigées vers un ouvrage de rétention avec débit de fuite de 3l/s vers le réseau existant. Les places de stationnement écovégétales certifiées 100% drainant par le CEREMA, ainsi que la toiture végétalisée participeront à la bonne gestion des EP.</p> <p>Les eaux usées seront dirigées vers le réseau public existant.</p>
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<p>L'ensemble des déchets et matières valorisables sont triés dans chaque magasin par les collaborateurs. Ensuite, tous ces déchets et matières valorisables sont renvoyés sur les plateformes logistiques LIDL pour un traitement centralisé adapté</p>



<b>Patrimoine / Cadre de vie / Population</b>	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet s'intègre parfaitement dans son environnement grâce à un volet architectural et un volet paysager de grande qualité.
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

**6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquelles :

**6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquels :

**6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :**

Le projet implantera 111 places de parking en pavés drainants certifiés par le CEREMA (dont 599,17 m<sup>2</sup> en Evergreen), 2 767 m<sup>2</sup> d'espaces verts pleine terre et 2 062 m<sup>2</sup> de toiture végétalisée.

L'impact carbone du projet est réduit grâce notamment à l'isolation du magasin qui permet une performance énergétique supérieure à celle imposée par la réglementation Thermique RT2012 et à l'installation d'un Rooftop équipé de compresseurs adaptant la puissance absorbée en fonction des besoins du bâtiment.

Ces mesures sont détaillées dans les pièces complémentaires jointes à la demande d'examen.

### 7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Le projet est intégré dans une zone d'activités existante depuis de nombreuses années et sur un site qui ne présente pas de sensibilité environnementale particulière. Il va permettre de compléter l'aménagement de l'entrée de ville et de moderniser l'offre commerciale. Il participe à la valorisation de ce secteur, proche de logements, d'équipements publics structurants et le long d'un axe fréquenté. LIDL propose un concept respectueux de l'environnement : 31,45% de l'emprise foncière en espaces verts pleine terre et Evergreen, près de 95% du stationnement perméable, gestion réfléchies des eaux pluviales, végétalisation en toiture, un système de gestion à distance des consommations d'énergie... Au final il dote l'entrée de ville d'un aménagement valorisant sans impact majeur sur son environnement.

### 8. Annexes

#### 8.1 Annexes obligatoires

Objet	
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - <b>non publié</b> ; <input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ; <input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ; <input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ; <input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ; <input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets. <input type="checkbox"/>

## 8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
Partie 1 : Informations relatives au projet : Adresse, carte 1/25000 (Annexe 2 - page 3), vues aériennes actuelles (Annexe 3 - page 6), photos du site actuel et insertion du projet (Annexe 3 - pages 7 à 9), vue des abords du projet (Annexe 5 - page 10), les grandes lignes du projet, les plans et l'organisation du projet sur le foncier (Annexe 4 - pages 12 à 16), le volet paysager, la notice architecturale et paysagère
Partie II : Effets du projet sur l'environnement et la santé humaine = Les zones de protections de la faune et la flore, l'étude Zone Humide, l'identification des risques, la gestion des eaux pluviales, les procédés spécifiques mis en place pour limiter les effets sur l'environnement, les flux de déplacement.

## 9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à

Sailly lez Cambrai

le,

31/07/2020

Signature

LIDL CAMBRAI

Parc Actipôle de l'A2

59554 SAILLY LEZ CAMBRAI

Tél. : 03 27 72 72 20

Fax : 03 27 72 72 40

Pd.



